

Licence professionnelle Développement commercial et gestion des échanges

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement commercial et gestion des échanges. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027477

HAL Id: hceres-02027477 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027477v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement commercial et gestion des échanges

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) a pour objectif principal de permettre à des étudiants de devenir à terme, dans un délai de 5 à 10 ans, responsables d'une unité commerciale dans le secteur tertiaire. Les domaines d'activité dans lesquels les étudiants peuvent acquérir leur expérience professionnelle pendant la formation sont très divers et concernent la banque, la grande distribution, l'immobilier, le tourisme, la communication, l'intérim, etc.

La licence était en formation initiale classique et en alternance jusqu'en 2014-2015. Suite à la coopération nouée avec l'organisme de formation PROMEO, pour la promotion 2015-2016, la formation se déroule en formation initiale classique sur le site de Beauvais - Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Oise, et en formation par alternance au sein de PROMEO sur les sites de Senlis et de Beauvais.

Le dossier fait état de la coopération avec PROMEO initiée en 2013, mais ne précise pas les modalités de la coopération entre les deux structures. Il n'est pas possible de savoir si les alternants PROMEO ont une inscription administrative à l'IUT de l'Oise, ou encore si les maquettes et équipes pédagogiques sont relativement identiques. Le dossier précise simplement que la formation PROMEO se fait sous l'intitulé « licence vente ».

Analyse

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants de devenir à terme (5 à 10 ans) responsables « d'unités commerciales » essentiellement dans le secteur tertiaire. Cette licence est à la fois spécialisée car elle relève du domaine commercial, et polyvalente puisqu'elle vise de nombreux secteurs d'activité. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est bien renseignée et indique que les domaines d'activité, très variés, concernent la banque, la grande distribution, le négoce automobile, l'industrie pharmaceutique, la communication, l'immobilier, le tourisme, etc.

Cependant, comme le souligne le dossier, les nombreux enseignants et matières créent un effet de « mosaïque » qui rend difficile l'apprentissage progressif linéaire. Cette difficulté d'apprentissage peut expliquer en partie qu'environ la « moitié des étudiants font des poursuites d'études (master, écoles de commerce) essentiellement en alternance », selon le dossier d'évaluation. Point surprenant, le dossier n'indique aucun résultat d'enquête d'insertion (données chiffrées) et ne précise pas le type de postes réellement occupés par les étudiants en emploi.

Organisation

Les objectifs professionnels étant très vastes, le contenu de cette formation est à fois spécialisé sur le domaine du marketing, et très diversifié vus les multiples secteurs d'activité couverts.

Un tronc commun regroupe trois unités d'unseignement (UE) basées sur les connaissances fondamentales, la connaissance d'un secteur d'activité, la connaissance et la maîtrise de techniques professionnelles. Une UE 4 permet de choisir deux matières sur trois proposées (Nouvelle économie et commerce électronique, pratique du commerce international, échanges non marchands). Les UE 5 et 6 concernent respectivement le projet tuteuré et le stage en entreprise.

En raison d'objectifs professionnels très vastes, la LP ne semble pas préparer suffisamment à un métier spécifique, ce qui peut être préjudiciable à l'intégration des diplômés dans le monde du travail. Par ailleurs, certaines options sont proposées dans l'UE 7 sans que le contenu ne soit directement lié aux objectifs poursuivis (Théâtre, Sport). Il aurait été utile d'expliquer les compétences acquises grâce à ces options.

Positionnement dans l'environnement

Des relations sont nouées avec des acteurs socio-économiques locaux. Les stages et les projets ont permis de créer des liens avec des entreprises du secteur tertiaire, en particulier dans le domaine de la banque et de la distribution. Il est indiqué dans le dossier que la licence a su « s'inscrire dans le tissu institutionnel » par le biais de « la Mairie » ou bien encore de « la CGPME » (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), mais aucune explication n'est donnée sur la nature des relations. Le lycée Félix Faure, ancien partenaire de la formation, a créé en 2010 une licence dans le même domaine de formation.

Par ailleurs, une coopération a été initiée en 2013 avec un organisme de formation professionnelle dénommé PROMEO. Cependant, le dossier ne permet pas de comprendre la nature de cette coopération.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est globalement bien équilibrée. Elle est composée d'enseignants du secondaire en poste à l'IUT ou d'enseignants d'autres formations, de quatre maîtres de conférences et d'intervenants professionnels. Les enseignants-chercheurs assurent 110 heures, soit 22 % de la maquette pédagogique, et les professionnels 149 heures, soit 30 % des cours. Il est surprenant de n'avoir aucun professionnel dans le domaine de la distribution ou de la banque alors que ces deux domaines d'activité sont importants pour la formation en termes de débouchés professionnels. De plus, la quasi-totalité des professionnels n'exercent pas de fonctions cœur de métier, et par conséquent ne dispensent pas d'enseignements cœur de métier. Ils exercent dans des fonctions supports (notariat, informatique, communication) ou comme consultants. En dehors des travaux du conseil de perfectionnement, il n'est pas fait de mention des modalités de réunion de l'équipe pédagogique.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les éléments du dossier sur ces différents points sont lacunaires. Depuis 2015, date de mise en place de la coopération avec PROMEO, les effectifs comprennent les seuls étudiants en formation initiale classique et en formation continue (hors contrat professionnel), soit 28 étudiants en cumul sur le site de Beauvais. Par le passé, la formation se réalisait en partie en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage), de l'ordre de 8 à 11 contrats par an. Alors que les modalités de la coopération avec PROMEO ne sont pas précisées, il y aurait 30 étudiants inscrits en alternance en 2014-2015 et 31 en 2015-2016 à PROMEO. Excepté la mention d'une coopération avec PROMEO, aucune explication n'est apportée sur les raisons de l'arrêt de l'alternance sur le site de l'IUT de l'Oise.

Aucun chiffre sur l'insertion n'est fourni, il est juste indiqué que la moitié des étudiants choisit de poursuivre ses études. Cela ne correspond pas aux objectifs d'une licence professionnelle.

Place de la recherche

L'adossement à la recherche n'est pas développé outre la participation de quatre enseignants-chercheurs à la formation, ce qui, pour une licence professionnelle, n'est pas de nature à constituer un point négatif.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation se manifeste par les projets tuteurés pour un volume annuel de 150 heures, les projets transversaux et les stages d'une durée de 16 semaines. Le temps pédagogique accordé à la période en entreprise et aux projets tuteurés est conforme à la réglementation en vigueur en termes de durée et de poids dans la formation. Les compétences attendues sont explicitées de façon très générale : acquisition ou consolidation des connaissances fondamentales, connaissance d'un secteur d'activité, connaissance et maîtrise des techniques professionnelles. Selon le dossier, le stage « doit permettre de maîtriser l'insertion future de l'étudiant » ; aucun élément dans le dossier ne permet d'apprécier le degré d'atteinte de cet objectif.

Place des projets et des stages

Cet item n'est pas renseigné, ce qui est relativement inquiétant pour une licence professionnelle. Le dossier, dans la rubrique « équipe pédagogique », mentionne que le responsable de licence assure la « gestion » des stages et projets tuteurés. La formulation est ambiguë (et les informations disponibles lacunaires) et peut laisser penser que le responsable en question assure le suivi de l'ensemble des périodes en entreprise, ce qui, compte tenu des effectifs, contrevient aux dispositions de la loi qui limite le nombre de suivis à 16 étudiants.

Place de l'international

La dimension internationale n'est pas privilégiée, ce qui est logique pour une licence ayant avant tout un ancrage local. Deux langues étrangères sont toutefois proposées (auxquelles une troisième peut s'ajouter dans le cadre d'une unité d'enseignement optionnelle) et quelques stages se sont déroulés à l'étranger. Le nombre exact n'est pas donné.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le tableau fourni est difficile à comprendre, car il indique des années non concernées par l'évaluation (2002 ; 2003-2004 ; 2008-2009) et oublie des années concernées par l'évaluation (2011-2012 et 2014-2015). Pour 2015-2016, le recrutement est plutôt local, 30 % proviennent du DUT TC (Diplôme universitaire de technologie techniques de commercialisation), 30 % de BTS (Brevet de technicien supérieur), 25 % seconde de licence et 15 % d'autres formations. La formation est relativement sélective avec deux fois plus de candidatures que de candidats admis. Le dossier ne fait pas de mention de dispositif d'aide à la réussite.

Dans le dossier, il est indiqué que « les recrutements sont faits sur entretien pour la plupart » sans que soient précisés les raisons de ces modes de recrutement non homogènes ou explicités les critères de sélection. Les informations sont trop succinctes pour pouvoir donner une appréciation plus précise.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement ne sont pas définies dans le dossier. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été soutenue. En ce qui concerne la place du numérique, les TIC (Technologies de l'information et de la communication) sont utilisées dans certaines matières directement reliées au digital, pour des recherches documentaires ou encore dans la relation avec les enseignants.

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation précisées dans le dossier reprennent la législation concernant la licence professionnelle. L'évaluation s'appuie sur un contrôle continu et un contrôle terminal. La pondération des crédits européens est cohérente. Les projets tuteurés et les stages sont évalués à l'écrit et à l'oral.

Suivi de l'acquisition de compétences

Cette partie n'est pas renseignée dans le dossier et il n'est donc pas possible d'en proposer une évaluation.

Suivi des diplômés

Aucune enquête d'insertion professionnelle, basée sur des données chiffrées, n'est apportée concernant le suivi des diplômés, pour les étudiants en formation initiale classique comme pour les alternants. Alors que la moitié des étudiants poursuit des études, cette question n'est pas abordée dans cette rubrique. Il s'agit pourtant d'un problème crucial. L'IUT de l'Oise vient de mettre en place une démarche dédiée au suivi des anciens, cela semble en effet nécessaire.

Aucun élément n'est apporté pour les étudiants en formation en alternance dans l'organisme PROMEO, soit environ 30 étudiants par an pour les deux dernières promotions. Un doute subsiste sur les conditions du partenariat avec PROMEO et leur inscription éventuelle en LP.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, en octobre et en juin. De nombreux points concernant la formation sont abordés : le calendrier de la formation, les modalités de contrôle des connaissances, les questions relatives aux stages, le traitement de l'enquête de satisfaction adressée aux étudiants.

L'enquête de satisfaction aborde des points importants concernant la pédagogie, l'organisation de la formation, etc.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Les points forts ne concernent que le site de l'IUT de l'Oise, car aucun élément ne permet d'apprécier la qualité de la formation dispensée par l'organisme de formation PROMEO.
- Une licence qui reste relativement attractive.

Points faibles:

- De très nombreux éléments manquent au dossier, ce qui ne permet pas d'évaluer cette formation dans de bonnes conditions.
- L'insertion pose de véritables problèmes avec un taux de poursuite d'études de 50 %, une absence de résultats sur les enquêtes d'insertion professionnelle et de précisions sur les postes occupés.
- Le lien de coopération avec l'organisme de formation PROMEO est très flou. Ce dernier propose la licence Développement commercial et gestion des échanges sous un autre nom, la « licence vente » en alternance. Aucune information sur le pilotage, les enseignants, le devenir des étudiants, la maquette pédagogique, etc. n'est donnée pour la formation assurée par PROMEO.

Avis global et recommandations :

Le dossier est lacunaire ; donner un avis global est donc délicat. La licence professionnelle forme des étudiants dans des domaines d'activité très variés, ce qui nuit sans doute à l'insertion professionnelle des étudiants. Par ailleurs, la coopération avec l'organisme de formation PROMEO est très floue.

Il semble nécessaire de recentrer la formation sur un métier ou un secteur d'activité plus précis afin d'éviter les poursuites d'études et de favoriser l'insertion professionnelle. Il est également très important de doter la licence professionnelle d'éléments basiques d'évaluation, comme le devenir des étudiants, pour que le pilotage puisse devenir plus efficace. Enfin, à court terme, il est indispensable que la formation organisée au sein de PROMEO corresponde aux objectifs et aux contenus de la licence professionnelle *Développement commercial et gestion des échanges*, ce que les éléments du dossier, y compris la dénomination « licence *vente* », ne permettent pas de vérifier aujourd'hui.

Observations de l'établissement

Direction de la Scolarité et de la Vie de l'Étudiant Chemin du Thil 80025 AMIENS Cedex 1 303-22-82-72-52

e-mail: franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES 2 Rue Albert Einstein 75013 PARIS

Objet: Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET GESTION DES ECHANGES

Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013260-018663-RT

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Oise à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

Nous accusons réception des observations pour la LP "Développement Commercial et Gestion des Échanges"

La licence professionnelle DCGE en alternance est assurée en partenariat avec PROMEO conformément à la convention liant nos deux établissements. Cette convention permet de garantir, à l'Université :

- Le recrutement des étudiants ;
- Le recrutement des enseignants qui sont validés par l'Université ;
- La maquette de formation et sa réalisation ;
- Le jury d'examen et la délivrance du diplôme qui reste du ressort de l'Université.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de l'Université de Picardie Jules Verne

Mohammed BENLAHSEN